

Jacques KRABAL
Député de la 5^{ème}
circonscription de l'Aisne

JK/GL/14.09.08

**Objet : Entreprise NOVACEL
à CHÂTEAU-THIERRY (02)**

Madame la Ministre des Affaires sociales
et de la Santé
Marisol TOURAINE
14, avenue Duquesne
75350 PARIS 07 SP

Paris, le 08 septembre 2014.

Madame la Ministre.

En juillet dernier, le Président Directeur Général de l'entreprise NOVACEL, implantée à Château-Thierry dans le sud de l'Aisne, vous a adressé une lettre ouverte, à laquelle il semble que vous n'avez pas répondu. Il vous alertait sur la situation préoccupante générée par une distorsion de concurrence.

Vous trouverez ci-joint le document mentionné.

Aujourd'hui, cette société s'estime menacée par le plafonnement des remboursements que l'Etat et les mutuelles veulent instaurer. Elle doit faire face au développement de l'optique asiatique à faible coût.

En effet, une plateforme de remboursements de soins (SANTÉCLAIR) qui sélectionne des fabricants et fait la chasse aux prix au détriment de la qualité, vient d'exclure NOVACEL de son réseau, en choisissant 3 sociétés dont 2 étrangères.

Pour information, les produits de hautes technologies fabriqués sur le site de Château-Thierry sont 100% français : les verres de NOVACEL sont labélisés « Origine France Garantie ».

Je m'adresse à vous pour vous demander de bien vouloir considérer la démarche de ce chef d'entreprise et les préoccupations qui la motivent afin de lui apporter une réponse.

Par ailleurs, je serais honoré et heureux de vous recevoir à Château-Thierry pour visiter le site NOVACEL.

Avec mes remerciements pour la bienveillante attention que vous allez porter à ce courrier, Veuillez croire, Madame la Ministre, à l'assurance de ma considération et de mes meilleurs sentiments.

Jacques KRABAL
Député - Maire de Château-Thierry

Bien à vous

